



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année scolaire 2023-2024



Service en ligne Orientation en 3^e Phase provisoire d'orientation

Guide à l'attention des chefs d'établissement et de leurs équipes
pour l'accompagnement des familles

Sommaire

1. Siecle Orientation	5
1.1. Actions à effectuer avant la phase provisoire.....	5
1.2. Les étapes de la phase provisoire	7
1.3. Suivre les saisies	9
1.4. Échanges entre le service en ligne et Siecle Orientation	9
1.5. Affichage des intentions dans Siecle Orientation.....	11
1.6. Ouverture du conseil de classe.....	13
1.7. Affichage des avis provisoires	15
1.8. L'accusé de réception	17
1.9. Affichage des demandes et des réponses dans la fiche de dialogue à chaque étape de la procédure.....	18
1.10. Recommandation pour la phase provisoire.....	19
1.11. Points de vigilance pour la phase définitive	19
1.12. Documentation d'accompagnement.....	20
2. Service en ligne	22
2.1. Connexion au service en ligne Orientation	22
2.2. Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation	25
2.3. Saisie des intentions d'orientation.....	26
2.4. Validation des intentions d'orientation	37
2.5. Avis provisoires du conseil de classe, consultation et accusé de réception des familles	40
2.6. Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie	43
2.7. Connexion de l'élève	44

1. Siecle Orientation

Gestion de la procédure d'orientation et du service en ligne

Vous trouverez ci-dessous des recommandations pour l'utilisation de Siecle Orientation et du service en ligne Orientation dans le cadre de la campagne d'orientation 2023-2024.

1.1. Actions à effectuer avant la phase provisoire

Compléter les adresses de courriel

Dans Siecle BEE, **compléter les adresses de courriel** de tous les représentants légaux de l'élève.

Fixer le découpage de l'année scolaire

Le découpage de l'année scolaire fixé en trimestre ou en semestre s'affiche dans la fiche de dialogue et dans le service en ligne Orientation.

The screenshot shows the 'Paramétriser - Repères temporels' page in the Siecle Orientation system. The 'Découpage de l'année scolaire' section is highlighted with a yellow box, showing two radio button options: 'Trimestre' (which is selected) and 'Semestre'. A dropdown menu is open, listing several options: 'Repères temporels', 'Enseignements de spécialité proposés dans l'établissement', 'FICHES DE DIALOGUE', 'Signature numérisée', 'Impression des fiches de dialogue vides', and 'Impression des fiches de dialogue élèves'. The page also includes a sidebar with navigation icons and a top navigation bar with 'SIECLE | Orientation' and various utility icons.

Compléter les champs personnalisables des flyers dédiés

Les flyers sont mis à disposition sur l'intranet Pléiade, vous pouvez les compléter avec les **dates d'ouverture et de fermeture de chaque phase sur le service en ligne orientation et les dates des conseils de classe**, puis **les diffuser aux familles**.

Chaque phase est ouverte et fermée automatiquement sur le service en ligne Orientation selon le calendrier paramétré par le service académique d'information et d'orientation. Ce calendrier est visible par l'établissement dans Siecle Orientation.

SIECLE | Orientation

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Paramétrer

Tableau de bord

Message du service académique

La campagne d'orientation est ouverte

Calendrier de l'orientation

PHASE PROVISOIRE 1 ^{er} semestre ou 2 ^e trimestre. Du 15/09/2023 au 22/12/2023	PHASE DÉFINITIVE 2 ^e semestre ou 3 ^e trimestre. Du 11/04/2024 au 12/07/2024
--	---

Suivi des saisies de 3^e

37 Elèves de 3^e
0 Hors Procédure

MEN | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.8 | Accessibilité : non conforme

Ouvrir le service en ligne orientation dans Vie de l'Établissement

Le service en ligne Orientation doit être ouvert dans **Vie de l'Établissement** pour permettre l'affichage de la brique Orientation sur Scolarité Services.

SIECLE | Vie de l'Établissement

Tableau de bord | Enseignements | Emploi du temps | Initialisation / Mise à jour | Commun | Services en ligne

Tableau de bord

• Pour ouvrir ou fermer vos services en ligne, passez directement sur la partie droite de votre écran.

• L'offre de services en ligne s'enrichit. Vous pouvez mettre à destination des familles le **certificat de scolarité**, des **autorisations de sortie scolaire**, ou de **droit à l'image**. Pour ces deux derniers, certaines informations déjà saisies dans vos logiciels d'emploi du temps ou de vie scolaire sont nécessaires. Afin de bénéficier automatiquement des liens enseignants-élèves actualisés depuis vos éditeurs, cliquez sur « **Choisissez votre mode de fonctionnement** » pour lancer le paramétrage initial. Les utilisateurs SIECLE n'ont aucune action à effectuer.

• Si vous envisagez d'utiliser la suite **SIECLE** (Cahier de Textes, Vie scolaire, Évaluation...), cliquez sur « **Choisissez votre mode de fonctionnement** » pour lancer le paramétrage initial. Une fois le paramétrage terminé, vous devrez ouvrir les applications pour les utiliser.

Vous allez paramétrer Vie de l'établissement en mode guidé. Pour débuter, cliquez sur :

CHOISISSEZ VOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT

Services en ligne

Affectation après la 3 ^e	OUVERT
Folios	OUVERT
Bourse de collège	OUVERT
Bourse de lycée	OUVERT
Cahier de textes	FERMÉ
Demandes d'autorisation	FERMÉ
Documents	FERMÉ
Emploi du temps	FERMÉ
Évaluation	FERMÉ
Fiche de renseignements	OUVERT
Folios	FERMÉ
Livret scolaire (CP - 3 ^e)	FERMÉ
Orientation	OUVERT
Paiement des factures	OUVERT
Parcours Inclusif	OUVERT
Vie scolaire	FERMÉ

MEN | SIECLE | VIE DE L'ÉTABLISSEMENT | 23.4.1.0.4 | Accessibilité : non conforme | Mentions informatives

Dès la fermeture du service Orientation dans Vie de l'Établissement, la brique Orientation n'est plus visible sur Scolarité Services.

Mes services

Actualités

- Bourse de collège
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Message de l'établissement

La brique Orientation n'est plus affichée dans le menu dès la fermeture du service en ligne Orientation dans Vie de l'Établissement

Une question, besoin d'aide ? Assistance

1.2. Les étapes de la phase provisoire

Suivre la saisie des intentions, ouvrir les conseils de classe, saisir les avis provisoires dans Siecle Orientation.

SIECLE | Orientation

Quoi de neuf? Informations 2023-24

Tableau de bord Suivre la procédure Phase provisoire Paramétrer

Base élèves

Vie étab.

Cahier textes

Vie scolaire

Évaluation

LSL

Bourses

Orientation

Tableau de bord

- Intentions
- Ouverture des conseils de classe
- Avis provisoires

Message du service académique

La campagne d'orientation est ouverte

Calendrier de l'orientation

PHASE PROVISOIRE 1 ^{er} semestre ou 2 ^e trimestre. Du 15/09/2023 au 22/12/2023	PHASE DÉFINITIVE 2 ^e semestre ou 3 ^e trimestre. Du 11/04/2024 au 12/07/2024
--	---


Suivi des saisies de 3^e

37 Elèves de 3^e
0 Hors Procédure

MEN | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.8 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE

Saisir les intentions, consulter et accuser réception des avis provisoires dans le service en ligne Orientation.

Mes services



- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
---	---	---	---

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.



Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'[Onisep](#) ;
- sur le site « [l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée](#) ».

[Je saisis les intentions d'orientation](#)

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

1.3. Suivre les saisies

Le menu **Suivre la procédure** permet de suivre l'avancement des saisies et leurs détails pour chaque élève et les modifier si besoin.

The screenshot shows the SIECLE Orientation interface. The top navigation bar includes 'SIECLE | Orientation' and a user profile. The main menu on the left lists various functions like 'Base élèves', 'Vie étab.', 'Cahier textes', 'Vie scolaire', 'Évaluation', 'LSL', 'Bourses', and 'Orientation'. The 'Suivre la procédure' menu is highlighted, with a sub-menu 'Liste des élèves' selected. Below this, there are search filters for 'Élève', 'Palier' (set to '3EME'), 'Division', 'MEF', 'Nom', and 'Prénom'. A table displays student data with columns for 'Nom', 'Prénom', 'Division', 'Intentions', 'Avis provisoires', and 'Action'. The table contains 10 rows of data, with 'Intentions' ranging from 'Complète' to 'À compléter' and 'Avis provisoires' all set to 'À compléter'. The footer shows 'MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.7 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE'.

L'export au format tableur des demandes et des réponses au cours de la procédure d'orientation (phase provisoire, phase définitive, désaccord et appel) permet de suivre le détail des saisies pour chaque élève.

The screenshot shows the SIECLE Orientation interface with an 'Exports' dialog box open. The dialog box contains the text: 'Exporter au format tableur les demandes et les réponses de la procédure d'orientation (phase provisoire, phase définitive, désaccord et appel)'. The background interface is dimmed, showing the same table of student data as in the previous screenshot. The footer is the same as in the previous screenshot.

1.4. Échanges entre le service en ligne et Siecle Orientation

Les intentions d'orientation peuvent être saisies par le chef d'établissement dans Siècle Orientation et dans le service en ligne Orientation par un représentant légal.

Les intentions saisies par le chef d'établissement ne sont visibles dans le service en ligne qu'à la consultation des avis provisoires.


La saisie des intentions dans le service en ligne n'est plus possible dès l'ouverture du conseil de classe, le message « Les avis provisoires du conseil de classe ne sont pas disponibles, votre établissement est en train de les saisir » est affiché.

Le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut consulter les réponses du conseil de classe et accuser réception dans le service en ligne.



A chaque étape de la procédure d'orientation, les demandes et les réponses sont affichées dans Siecle Orientation, le service en ligne et dans la fiche de dialogue.

Les repères des échanges

Dans l'écran **Intentions** le pictogramme  indique la saisie des intentions d'orientation par l'établissement dans Siecle Orientation.


Le pictogramme  vous indique qu'un représentant légal a saisi des intentions d'orientation dans le service en ligne. Ses nom et prénom sont indiqués ainsi que la date à laquelle la saisie a été effectuée dans l'écran de consultation des intentions.


Quand cela est nécessaire, vous avez la possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies par les familles dans le service en ligne. Cette modification est possible dans Siecle Orientation à partir de l'ouverture des conseils de classe.

Le pictogramme  indique que la saisie TS a été modifiée par l'établissement, l'ouverture de l'historique  affiche la saisie TS initiale.

Un courriel est envoyé à chaque représentant légal les informant des modifications.

L'adresse utilisée pour l'expédition des courriels est une adresse générique configurée par les services académiques lors de l'installation de Siecle.

Le pictogramme  Indique qu'une saisie a été effectuée sur le service en ligne Orientation mais n'a pas pu être traitée avant l'ouverture du conseil de classe car elle a été saisie le jour même.

Le pictogramme  indique la saisie des avis provisoires et l'accusé de réception par le représentant légal.

Le pictogramme  indique que le représentant a accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe depuis le service en ligne Orientation.

1.5. Affichage des intentions dans Siecle Orientation

Les intentions saisies dans Siecle Orientation par le chef d'établissement ne sont pas visibles par les familles avant l'ouverture des conseils de classe.

The screenshot shows the 'Phase provisoire - Intentions' screen in the Siecle Orientation system. At the top, there is a navigation bar with 'SIECLE | Orientation' and various utility icons. Below this is a sidebar with menu items like 'Base élèves', 'Vie étab.', 'Cahier textes', 'Vie scolaire', 'Évaluation', 'LSL', 'Bourses', and 'Orientation'. The main content area has a title 'Phase provisoire - Intentions' and a sub-header 'Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous'. There is a search bar for 'Élève' with fields for 'Palier' (set to 3EME), 'Division', 'MEF', 'Nom', and 'Prénom'. Below the search bar is a table with columns 'Nom', 'Prénom', 'Division', and 'Action'. The table lists several students with their names blurred, their division (3), and their last name (ALLEND, COOK, KING). To the right of the table is a form for entering intentions. The 'Date Intention(s)' field is set to '28 / 09 / 2023'. Below this, there are two dropdown menus: '2de générale et technologique ou 2de STHR' and '2de professionnelle'. At the bottom of the form, there is a field for 'Spécialité ou famille de métiers'. The footer of the page contains 'MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.7 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE'.

Affichage de l'origine de la saisie

L'origine de la saisie est indiquée dans l'écran de saisie des intentions de l'élève.

Les intentions saisies par le chef d'établissement dans Siecle Orientation sont affichées avec la date de la saisie.

This screenshot is similar to the previous one, but it highlights the 'Origine de la saisie' field in yellow. The text in this field is 'Saisie par l'établissement le 28/09/2023'. Below this, the 'Intention(s) des représentants légaux' section is visible, showing a list of intentions with '2de générale et technologique ou 2de STHR' selected. The rest of the interface, including the search bar, table, and footer, is identical to the previous screenshot.

Les intentions saisies dans le service en ligne sont indiquées avec le nom du représentant légal ayant fait la saisie et la date.

SIECLE | Orientation

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Paramétrer

Phase provisoire - Intentions

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Palier: 3EME, Division: [], MEF: [], Nom: [], Prénom: []

Nom	Prénom	Division	Action
[]	[]	3 ALLEND	[]
[]	[]	3 ALLEND	[]
[]	[]	3 COOK	[]
[]	[]	3 KING	[]
[]	[]	3 KING	[]
[]	[]	3 KING	[]
[]	[]	3 COOK	[]
[]	[]	3	[]

Origine de la saisie

Saisie TS effectuée par [] le 19/09/2023

Intention(s) des représentants légaux

- 2de professionnelle
- Hôtellerie restau...
- Statut scolaire

MENU | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.7 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE

Le transfert des données entre le service en ligne et Siecle Orientation

Les demandes saisies dans le service en ligne par les familles sont affichées dans Siecle Orientation après leur transfert. Le transfert des données entre le service en ligne et Siecle Orientation se fait dans la nuit suivant la saisie. Les intentions sont affichées avec l'origine de la saisie dans l'écran **Intentions**.

SIECLE | Orientation

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Paramétrer

Phase provisoire - Intentions

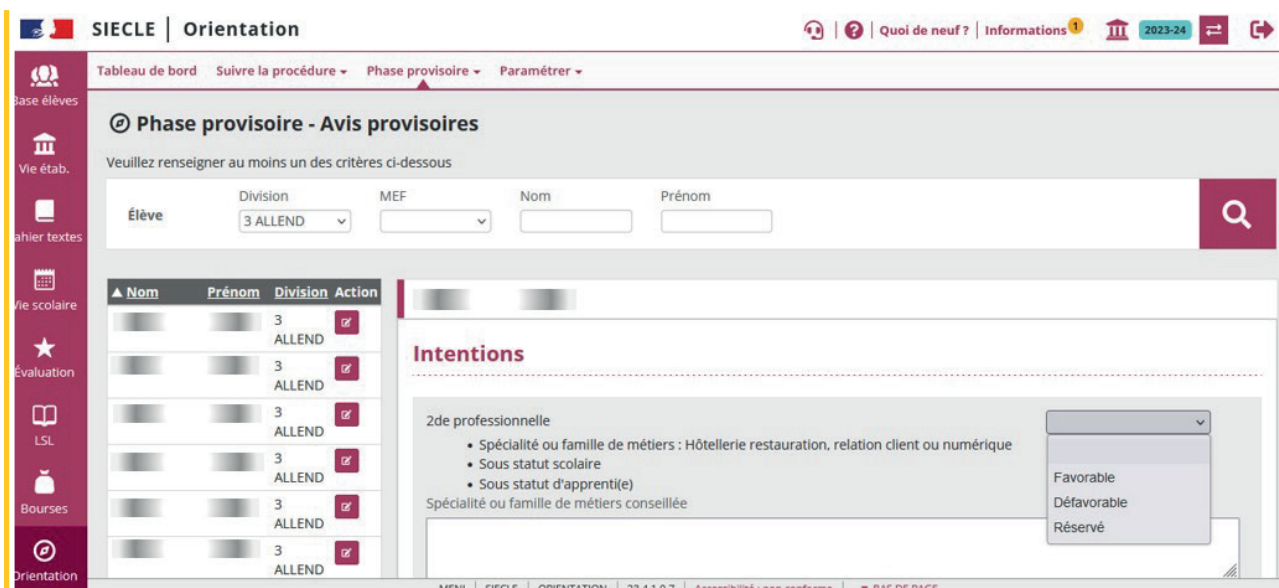
Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Palier: 3EME, Division: 3 ALLEND, MEF: [], Nom: [], Prénom: []

Nom	Prénom	Division	Origine	Intentions	Date de mise à jour TS	Action
[]	[]	3 ALLEND	[]	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole	02/10/2023	[]
[]	[]	3 ALLEND	[]	2de générale et technologique ou 2de STHR	20/09/2023	[] []
[]	[]	3 ALLEND	[]	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole 2de générale et technologique ou 2de STHR	20/09/2023	[]
[]	[]	3 ALLEND	[]	À compléter		[]
[]	[]	3 ALLEND	[]	À compléter		[]
[]	[]	3 ALLEND	[]	À compléter		[]

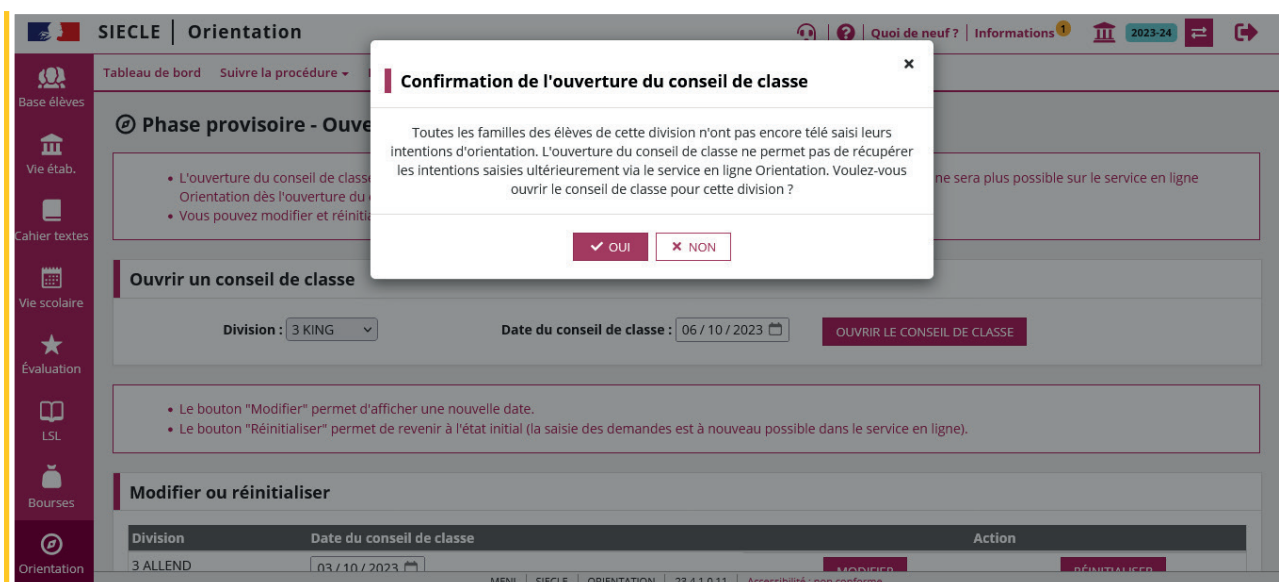
MENU | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.8 | Accessibilité : non conforme

Au moment du conseil de classe, les demandes affichées dans Siecle orientation sont générées à partir des demandes saisies dans le service en ligne écrasant les demandes déjà saisies en établissement si elles existent. L'établissement peut alors saisir la réponse du conseil de classe et, si la famille l'a demandé, modifier sa demande.



1.6. Ouverture du conseil de classe

L'ouverture des conseils de classe dans Siecle Orientation permet de saisir les réponses du conseil de classe pour les élèves de la division et les représentants légaux ne peuvent plus saisir de demandes sur le service en ligne Orientation.



Une intention saisie dans le service en ligne le jour de l'ouverture sera non traitée (transfert dans la nuit suivant la saisie) ❌

La date du conseil de classe peut être modifiée.

The screenshot shows the SIECLE Orientation interface. At the top, there's a navigation bar with 'SIECLE | Orientation' and various utility icons. Below this, a sidebar on the left contains icons for 'Base élèves', 'Vie étab.', 'Cahier textes', 'Vie scolaire', 'Évaluation', 'LSL', 'Bourses', and 'Orientation'. The main content area is divided into two sections: 'Ouvrir un conseil de classe' and 'Modifier ou réinitialiser'. The 'Ouvrir un conseil de classe' section has a 'Division' dropdown and a 'Date du conseil de classe' field set to '06 / 10 / 2023', with an 'Ouvrir le conseil de classe' button. The 'Modifier ou réinitialiser' section contains a table with columns 'Division', 'Date du conseil de classe', and 'Action'. The table lists four divisions: 3 ALLEND, 3 COOK, 3 KING, and 3 NOSAKA. Each row has 'MODIFIER' and 'RÉINITIALISER' buttons. The 'MODIFIER' button for the first row is highlighted with a yellow box. Below the table, there are two bullet points explaining the 'Modifier' and 'Réinitialiser' buttons.

Division	Date du conseil de classe	Action
3 ALLEND	03 / 10 / 2023	MODIFIER RÉINITIALISER
3 COOK	03 / 10 / 2023	MODIFIER RÉINITIALISER
3 KING	06 / 10 / 2023	MODIFIER RÉINITIALISER
3 NOSAKA		

Le conseil de classe peut être réinitialisé, si des avis provisoires sont saisis cette action entraîne leur suppression.

This screenshot shows the same SIECLE Orientation interface as the previous one, but with a confirmation dialog box overlaid. The dialog is titled 'Confirmation de la réinitialisation du conseil de classe' and contains the text: 'La réinitialisation du conseil de classe entraînera la suppression de tous les avis provisoires saisis pour la division. Voulez-vous réinitialiser le conseil de classe ?'. At the bottom of the dialog are two buttons: 'OUI' and 'NON'. The 'RÉINITIALISER' button for the first row in the table below is highlighted with a yellow box.

Division	Date du conseil de classe	Action
3 ALLEND	03 / 10 / 2023	MODIFIER RÉINITIALISER
3 COOK	03 / 10 / 2023	MODIFIER RÉINITIALISER
3 KING	06 / 10 / 2023	MODIFIER RÉINITIALISER
3 NOSAKA		

La réinitialisation n'est pas possible si des familles ont accusé réception des avis provisoires, le bouton **Réinitialiser** est inactif et un message d'information s'affiche.

SIECLE | Orientation

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Paramétrer

Phase provisoire - Ouverture des conseils de classe

⚠ Des réponses de la famille sont présentes, impossible de réinitialiser le conseil de classe

- L'ouverture du conseil de classe permet de saisir les avis provisoires pour les élèves de la division. Le recueil des intentions ne sera plus possible sur le service en ligne Orientation dès l'ouverture du conseil de classe.
- Vous pouvez modifier et réinitialiser un conseil de classe même si l'ouverture a été réalisée.

Ouvrir un conseil de classe

Division : Date du conseil de classe : **OUVRIRE LE CONSEIL DE CLASSE**

- Le bouton "Modifier" permet d'afficher une nouvelle date.
- Le bouton "Réinitialiser" permet de revenir à l'état initial (la saisie des demandes est à nouveau possible dans le service en ligne).

MENU | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.11 | Accessibilité : non conforme

1.7. Affichage des avis provisoires

Les avis provisoires saisis dans Siecle Orientation sont consultables dans le service en ligne le lendemain suivant la saisie.

SIECLE | Orientation

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Paramétrer

Phase provisoire - Avis provisoires

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève Division MEF Nom Prénom 🔍

Nom	Prénom	Division	Action
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]

Intentions

2de professionnelle

- Spécialité ou famille de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
- Sous statut scolaire
- Sous statut d'apprenti(e)

Spécialité ou famille de métiers conseillée

Favorable
Défavorable
Réservé

MENU | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.7 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE

base élèves

3 COOK ✓

3 COOK ✓

Vie étab.

11 élément(s) trouvé(s)

Cahier textes

Vie scolaire

Évaluation

LSL

Bourses

Orientation

1re année de CAP ou de CAP agricole

Favorable

- Spécialité : Aéronautique ou boulanger
- Sous statut scolaire
- Sous statut d'apprenti(e)

Spécialité conseillée

2de générale et technologique ou 2de STHR

Favorable

Motivations du conseil de classe

Favorable

Défavorable

Réservé

VALIDER ANNULER RETOUR À LA LISTE DES AVIS

MENI | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.7 | Accessibilité : non conforme | HAUT DE PAGE

Lorsque les représentants légaux se connectent pour consulter les avis et qu'ils n'ont pas encore été envoyés au service en ligne Orientation (la nuit suivant la saisie), le message suivant est affiché « **Les avis provisoires du conseil de classe ne sont pas disponibles, votre établissement est en train de les saisir** ».

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
Les avis du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir.			

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Les familles peuvent accuser réception suite à leur demande qui a été saisie dans le service en ligne ou dans Siecle Orientation par le chef d'établissement.

1.8. L'accusé de réception

L'accusé de réception donné dans le service en ligne s'affiche dans Siecle Orientation le lendemain de la saisie.

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Paramétrer

Phase provisoire - Avis provisoires

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Division: 3 ALLEND, MEF: , Nom: , Prénom:

Saisie globale des réponses: RÉPONDRE FAVORABLEMENT AUX ÉLÈVES SÉLECTIONNÉS

Nom	Prénom	Division	Intentions	Avis provisoires	Accusé de réception	Action
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole	2de professionnelle * 1re année de CAP ou de CAP agricole 2de générale et technologique ou 2de STHR	[icon]	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	2de générale et technologique ou 2de STHR	2de générale et technologique ou 2de STHR *	[icon]	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	2de générale et technologique ou 2de STHR	2de générale et technologique ou 2de STHR *	[icon]	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	2de générale et technologique ou 2de STHR	⚠ À compléter	[icon]	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	2de générale et technologique ou 2de STHR	2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle *	[icon]	[icon]

MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 23.4-1.0.11 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE



Le représentant légal ne peut accuser qu'une seule fois réception de l'avis du conseil de classe sur le service en ligne Orientation. Si vous le modifiez après qu'il a accusé réception, vous devrez l'informer des changements effectués.

Confirmation de la modification des avis provisoires

Les représentants légaux ayant déjà accusé réception des avis et recommandations du conseil de classe sur le service en ligne Orientation, vous devrez informer les représentants légaux des changements effectués. Souhaitez-vous continuer ?

[OUI] [NON]

Phase provisoire - Avis provisoires

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Division: 3 ALLEND

Nom	Prénom	Division	Action
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]
[blurred]	[blurred]	3 ALLEND	[icon]

Intentions

- 2de professionnelle
 - Statut scolaire
- 1re année de CAP ou de CAP agricole
 - Statut scolaire

Avis provisoire(s) du conseil de classe

MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 23.4-1.0.11 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE

Si vous souhaitez des précisions concernant le fonctionnement de Siecle Orientation, vous pouvez vous référer à l'aide en ligne accessible depuis le module (cliquer sur le lien situé en haut à droite de l'écran), ainsi qu'auprès de votre service académique d'information et d'orientation.



Quoi de neuf ? | Informations ¹



2023-24



Aide sur l'écran

1.9. Affichage des demandes et des réponses dans la fiche de dialogue à chaque étape de la procédure

Les données saisies dans le service en ligne sont affichées dans la fiche de dialogue suite à l'ouverture du conseil de classe qui déclenche leur enregistrement dans Siecle Orientation. Les nom et prénom du représentant légal ayant fait la saisie sont mentionnés ainsi que la date de la saisie.

Affichage de la demande de la famille saisie dans le service en ligne Orientation

Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation	
Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :	
Le passage en :	
<i>classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)</i>	
3	<input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
1	<input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle
	<input checked="" type="checkbox"/> sous statut scolaire <input checked="" type="checkbox"/> sous statut d'apprenti
Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique	
2	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) ou 1 ^{re} année de CAPa (Certificat d'aptitude professionnelle agricole)
	<input checked="" type="checkbox"/> sous statut scolaire <input checked="" type="checkbox"/> sous statut d'apprenti
Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger	
À le	
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :	
Demande(s) effectuée(s) par le 19/09/2023 via le service en ligne	
À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....	

Affichage des avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISoire(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE			
<i>Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux</i>			
Le passage en :			
• 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Réservé
• 2 ^{de} professionnelle Spécialité ou famille de métiers conseillée : Hôtellerie restauration	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Réservé
• 1 ^{re} année de CAP ou CAPa Spécialité conseillée :	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Réservé
Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :			
..... Spécialité :			
Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :			
.....			
.....			
.....			
<i>Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.</i>			

Affichage de l'accusé de réception donné dans le service en ligne

RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION
J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.
A le
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) : Accusé de réception donné par le 03/10/2023 via le service en ligne
À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

1.10. Recommandation pour la phase provisoire

Il est nécessaire d'informer les représentants légaux si des modifications sont effectuées dans Siecle Orientation, dans la situation suivante :

- modification des avis du conseil de classe alors que les représentants ont déjà accusé réception sur le service en ligne Orientation.

1.11. Points de vigilance pour la phase définitive

Lors de la phase définitive, les saisies se déroulent dans l'ordre suivant : **choix définitifs des familles > propositions du conseil de classe > réponses des familles aux propositions du conseil de classe.**

Les deux représentants légaux sont informés simultanément de la réponse saisie. Le représentant qui n'a pas fait la saisie est invité à s'adresser au chef d'établissement en cas de désaccord.

La réponse saisie dans le service en ligne Orientation est transférée automatiquement vers Siecle Orientation. En revanche, **lorsque le service en ligne Orientation n'est pas utilisé, l'établissement doit bien penser à saisir cette réponse dans Siecle Orientation dans le menu dédié de saisie des réponses des familles.**


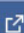
1.12. Documentation d'accompagnement

- Flyers à destination des familles.
- Guides à l'attention des établissements pour l'accompagnement des familles lors de la phase provisoire.
- Aide en ligne accessible depuis Siecle Orientation en cliquant sur le lien *Aide* situé en haut à droite de l'écran.
- Diaporama de présentation du service en ligne Orientation « Comment demander sa voie d'orientation après la 3^e ».

Assistance en ligne

- Une plateforme d'assistance nationale est mise à disposition des familles pour les questions techniques. La plateforme est accessible depuis le service en ligne Orientation à chaque étape.



Une question, besoin d'aide ?

Assistance  


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ce service est réalisé par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.








[Education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)  [Franceconnect.gouv.fr](https://franceconnect.gouv.fr)  [Gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr) 

[Service-public.fr](https://www.service-public.fr)  [Eduscol.education.fr](https://www.eduscol.education.fr) 

Accessibilité : partiellement conforme  | Mentions légales  | Mentions informatives 

© Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse | version 23.4.0.0.6

Merci de vérifier que votre problème ne figure pas dans les rubriques ci-dessous :

 Le compte EduConnect	+
 L'orientation	-
<ul style="list-style-type: none">• Pour les questions sur les formations envisagées, prenez contact avec le professeur principal de votre enfant.• Si l'avis du conseil de classe n'est pas disponible alors que le conseil de classe a déjà eu lieu, prenez contact avec l'établissement de votre enfant.• Vous pouvez également lire des explications détaillées sur l'orientation après la 3e et après la 2nde générale et technologique.	
 L'affectation	+
 L'inscription	+
 La demande de bourse	+
 Le paiement des factures	+
 Le livret scolaire	+

Je n'ai pas trouvé la solution à mon problème

J'ai trouvé la solution à mon problème

2. Service en ligne

Les étapes de la demande d'orientation

Ce guide vous présente le déroulement de la saisie des intentions d'orientation et de l'accusé de réception des avis du conseil de classe, afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors de la phase provisoire de la procédure d'orientation.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation, l'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

2.1. Connexion au service en ligne Orientation

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services à l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- **le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception** de l'avis donné par le conseil de classe ;
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



ÉduConnect
Un compte unique pour les services numériques
des écoles et des établissements

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

Connexion avec un compte EduConnect ou FranceConnect

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)

[Se connecter](#)

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

Accès aux services en ligne dans le menu Mes services

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu [Mes services](#).

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

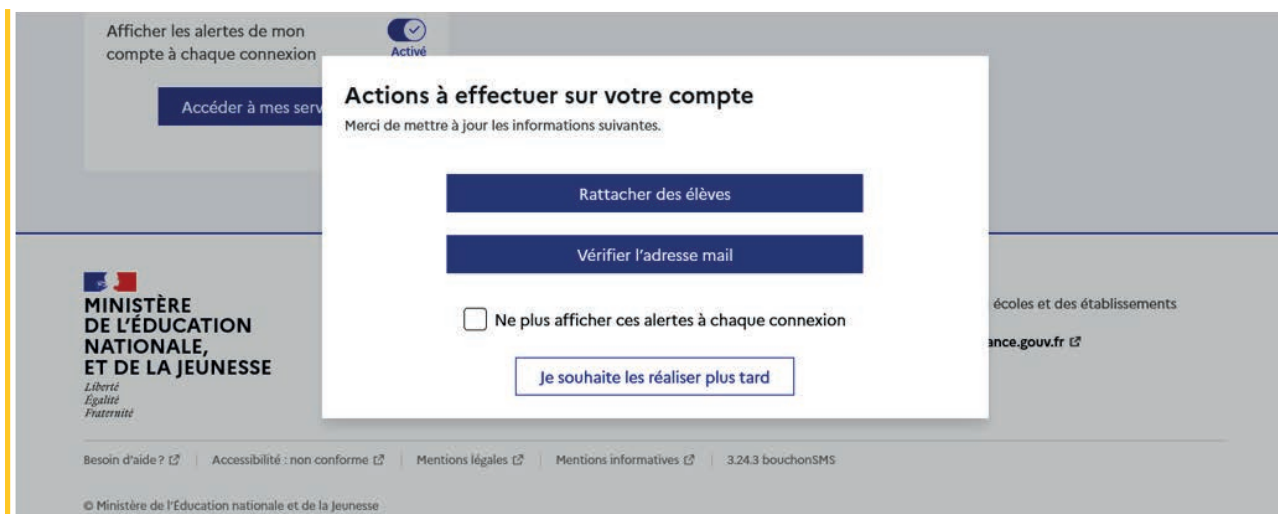
Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte EduConnect :

- rattacher un enfant à son compte ;
- vérifier son adresse de messagerie.



Accès de l'élève aux services en ligne dans le menu Mes services

Des services en ligne pour les élèves...

Dans le menu [Mes services](#), tu as accès au :

- **Livret scolaire du CP à la 3e** pour :
- voir tes différents bilans (bulletins, bilans de cycle) renseignés par les professeurs que tu as eus depuis le CP ;
- retrouver toutes les attestations de sécurité routière (dont l'ASSR 1 et 2 passées en 5e et 3e), du savoir nager et la certification numérique PIX (si tu es en 3e).

Tu peux télécharger tous ces documents. *Conserve-les, ils peuvent te servir plus tard...*

- **Livret scolaire du lycée en 1re et terminale** pour :
- consulter tes moyennes périodiques et annuelles, l'évaluation de tes compétences, l'appréciation annuelle de tes professeurs et l'avis de réussite au baccalauréat formulé par l'équipe pédagogique au jury du baccalauréat ;
- vérifier le contenu de ton livret scolaire avant sa transmission au jury du baccalauréat ;
- télécharger la version définitive après la proclamation des résultats (attention, il y a une date limite de mise à disposition du livret sur le service en ligne).

Et si ton établissement utilise les services en ligne **Siècle +**, tu peux aussi trouver :

- le **cahier de texte**
- ton **emploi du temps**
- tes résultats (**évaluations, bulletins...**)
- les informations liées à la **Vie scolaire** (absences, retards, punitions, sanctions, engagement...)

Retrouve ces services dans le menu [Mes services](#).

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

2.2. Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation

Les dates d'ouverture et de fermeture sont fixées par le service académique d'information et d'orientation via le paramétrage de la phase provisoire et définitive dans Siecle Orientation. **Ces dates servent à ouvrir et fermer automatiquement les phases sur le service en ligne Orientation.**

Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte le service en ligne Orientation est inactif.



- le message suivant s'affiche :



Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, l'accès au service en ligne Orientation devient actif.

Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Message de l'établissement

Après la connexion, il faut choisir Orientation parmi les services proposés à gauche de l'écran

Une question, besoin d'aide ? Assistance

2.3. Saisie des intentions d'orientation

Sur la page d'accueil du service en ligne Orientation, un calendrier et une présentation de chaque phase permettent aux parents de se repérer dans les différentes étapes de la procédure d'orientation. Des liens vers des sites ressources sont proposés afin d'accompagner les familles et préciser leurs demandes d'orientation.

Chaque étape de l'orientation est présentée : saisie des intentions, consultation des avis provisoires et accusé de réception, saisie des choix définitifs, consultation et réponse aux propositions du conseil de classe.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'[Onisep](#) ;
- sur le site « [l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée](#) ».

Je saisis les intentions d'orientation

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation :

- il doit saisir au moins 1 intention ;
- il peut saisir jusqu'à 3 intentions (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole) ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les intentions doivent être validées afin qu'elles soient prises en compte ;
- les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement .

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton **+ Ajouter une intention** ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à trois intentions. Quand les intentions sont validées, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

Une question,

La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence. Le rang peut être toutefois modifié.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

Fermer x

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2de générale et technologique ou 2de STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2de professionnelle

1re année de CAP ou de CAP agricole




Annuler

Valider

Annuler

Valider les intentions

Modifier une intention

Les boutons   permettent de reclasser l'intention, le bouton  permet de supprimer la sélection, ils sont activés à partir de la saisie de deux intentions.

Le bouton  permet de modifier la sélection, il est activé dès la saisie d'une intention.



Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

En cliquant sur la flèche la pop-up s'ouvre et l'intention peut être modifiée.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Le bouton  supprime toutes les intentions et permet de recommencer une nouvelle saisie.

Lorsque les intentions ont été validées, l'annulation efface uniquement les modifications en cours, la saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Il n'y a pas d'autres informations à compléter pour la sélection de 2^{de} GT ou 2^{de} STHR

Annuler Valider

Valider les intentions

Après la validation de la sélection de la 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, le récapitulatif de la sélection est affiché, il est possible de valider l'intention choisie afin qu'elle soit prise en compte et terminer la saisie ou d'ajouter une intention pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection.

Mes services

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

+ Ajouter une intention

Annuler Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? Assistance

2^{de} professionnelle et 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

En choisissant la 2^{de} professionnelle, il est possible d'indiquer la spécialité ou la famille de métiers et pour la 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole la spécialité, si le paramétrage académique le permet. Il s'agit d'un champ libre permettant à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités et familles de métiers.

The screenshot shows a modal window titled "Rang 2" with a close button "Fermer x". The window contains the following text and options:

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en

→ Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Buttons: Annuler, Valider

Background buttons: Annuler, Valider les intentions

Pour le choix de la 2^{de} professionnelle et de la 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole il est possible d'indiquer le statut envisagé, cette précision n'est pas obligatoire : statut scolaire et/ou statut d'apprenti.

The screenshot shows a modal window titled "2^{de} professionnelle :". The window contains the following text and options:

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en

2^{de} professionnelle :

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :

- Sous statut scolaire**
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.
- Sous statut d'apprenti**
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Buttons: Annuler, Valider

Background buttons: Annuler, Valider les intentions

① Affectation

📄 Fiche de renseignements

📄 Paiement des factures

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en

2^{de} professionnelle :

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :

Hôtellerie restauration, relation client ou numérique



Sous statut scolaire

Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.



Sous statut d'apprenti

Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Annuler

Valider

Annuler

Valider les intentions

Les informations complémentaires indiquées sont affichées.

Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paieement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Rang 2
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

[+ Ajouter une intention](#)

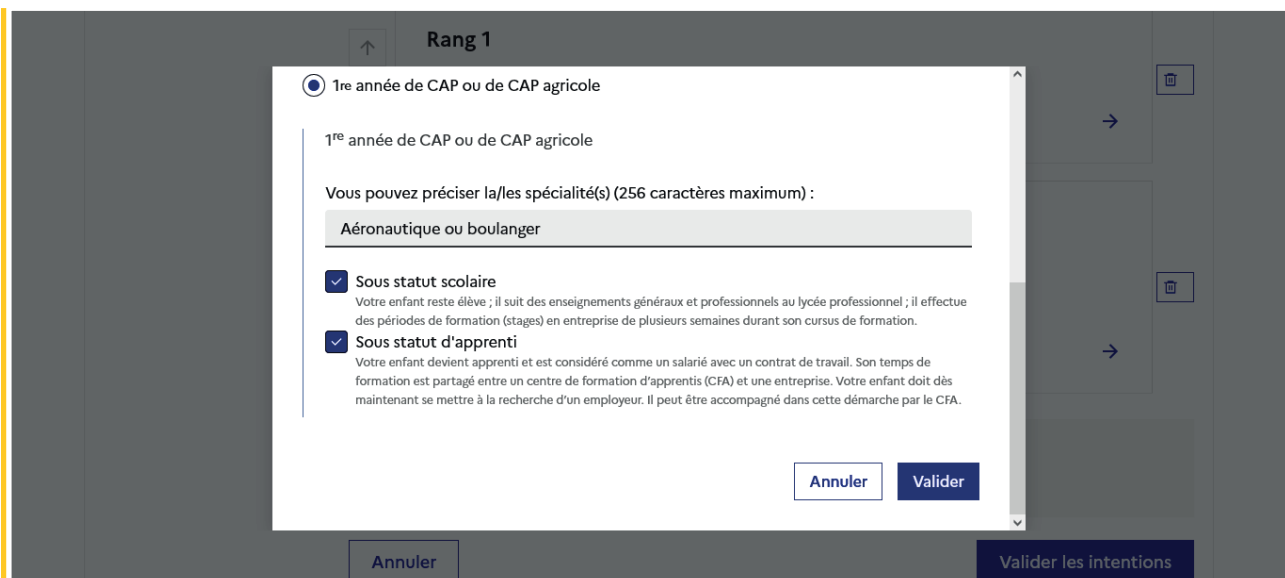
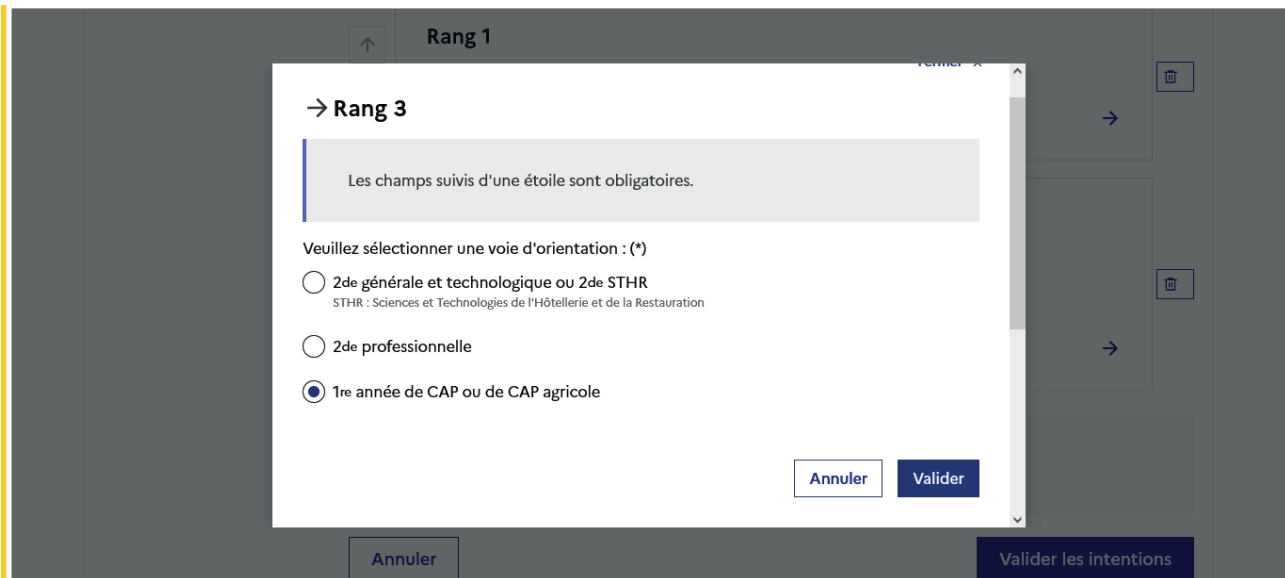
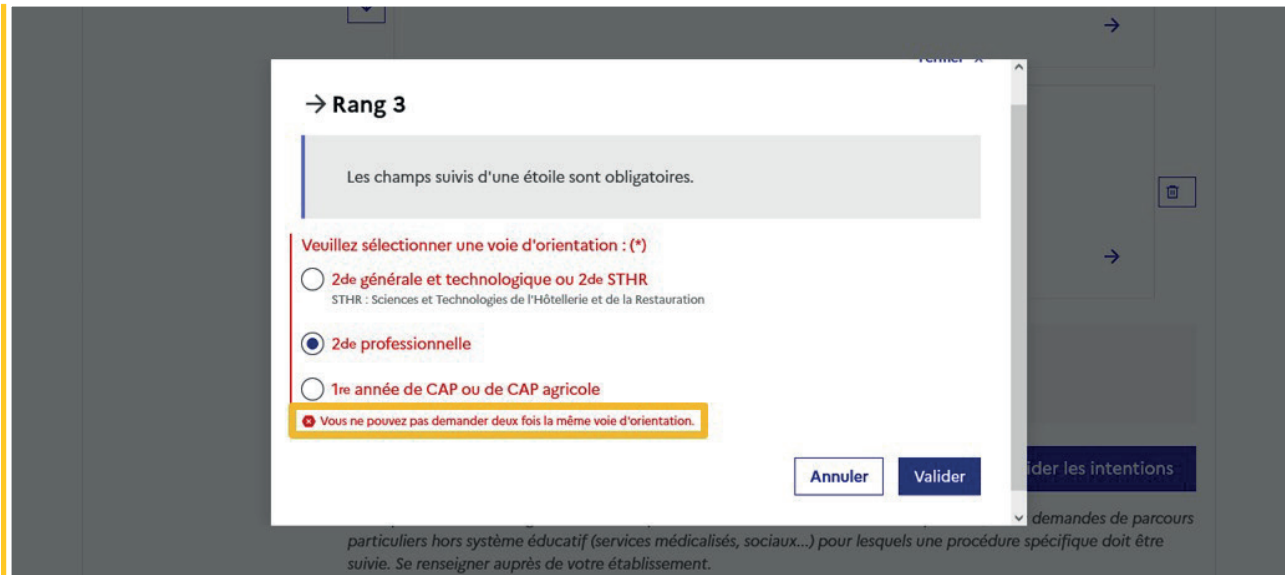
[Annuler](#) [Valider les intentions](#)

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

Sélection de plusieurs voies d'orientation

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, la saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation.



Le récapitulatif des intentions saisies est affiché, il est possible de les modifier.

Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
Les intentions peuvent être modifiées

Rang 2
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire
Les intentions peuvent être reclassées

Rang 3
1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire
Les intentions peuvent être supprimées

Annuler Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? Assistance

L'annulation de la saisie supprime toutes les intentions saisies et permet de recommencer la saisie.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

2.4. Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être validé pour être enregistré.

Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2
1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Annuler **Les intentions ne sont pas enregistrées sans la validation** Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? Assistance



Si le représentant légal ne valide pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées : il n'y aura pas de courriels récapitulatifs ni de synchronisation avec Siecle Orientation.

Vous pouvez visualiser dans Siecle Orientation les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées, et les accompagner pour formuler leurs intentions d'orientation.

Un récapitulatif et un message s'affichent après la validation des intentions :

- transmission d'un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies à chaque représentant légal ;
- possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

Modification des intentions

Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications.

Le bouton **Modifier les intentions** permet d'activer la modification. Les intentions peuvent être reclassées, supprimées ou modifiées en cliquant sur les icônes correspondantes. La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vos intentions ont bien été validées
Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2
1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Modifier les intentions

Le bouton **Modifier les intentions** active la modification


Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la date de fermeture du service indiquée par le chef d'établissement

Je donne mon avis
SERVICES PUBLICS+

Une question, besoin d'aide ? Assistance

Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève, le courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

Mes services



- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Phase provisoire

Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire

Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive

Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive

Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.



Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'[Onisep](#) ;
- sur le site « [l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée](#) ».

[Je consulte ma saisie](#)

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 19/09/2023 à 16:04, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) intention(s) d'orientation a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève **Prénom NOM**.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 2 : 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).
Le cas échéant le second représentant légal est également informé des intentions enregistrées.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 19/09/2023 à 16:04 par M. Prénom NOM, nous vous informons par ce message que l'(les) intention(s) d'orientation a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève Prénom NOM.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2de professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 2 : 1re année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 3 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

S'il souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions et, en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

2.5. Avis provisoires du conseil de classe, consultation et accusé de réception des familles

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Après l'ouverture du conseil de classe dans Siecle Orientation et le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut consulter les avis du conseil de classe.

Comme pour l'étape de saisie des intentions, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre.

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

L'un ou l'autre représentant peut accuser réception des avis provisoires du conseil de classe, l'affichage des écrans est identique pour chacun à cette étape.

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée :
Hôtellerie restauration

Rang 2 : 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Avis favorable

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger
Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis favorable

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe

L'accusé de réception peut être effectué par l'un ou l'autre des représentants

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Retour des représentants légaux sur l'orientation

L'accusé de réception s'effectue en cochant la case puis en validant

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celui-ci. Les représentants légaux sont invités à prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISoire(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée :
Hôtellerie restauration

Rang 2 : 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Avis favorable

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger
Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis favorable

Retour des représentants légaux sur l'orientation

_____ a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe le 03/10/23 à 08:50.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Je donne
mon avis

SERVICES
PUBLICS+

Un message s'affiche lorsque le représentant a accusé réception de l'avis du conseil de classe

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

2.6. Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

Écran de consultation des intentions d'orientation

Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui.
En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

2.7. Connexion de l'élève

Écran de consultation des intentions d'orientation

Mes services

Orientation

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

La saisie doit être effectuée par un représentant légal.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

